

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 décembre 2025

RETROUVER LA CONFIANCE ET L'ÉQUILIBRE DANS LES RAPPORTS LOCATIFS - (N° 2039)

Rejeté

N° CE63

AMENDEMENT

présenté par
M. Echaniz, rapporteur

ARTICLE PREMIER

I. – À l'alinéa 29, substituer au mot :

« supprimés »,

les mots :

« remplacés par le signe :« , »

II. – À l'alinéa 30, insérer avant le mot :

« peut »,

le signe :

« , »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel